

Merci de bien vouloir :

- Couper vos micros pendant la présentation
- Couper votre caméra pendant la présentation
- Utiliser le chat pour les questions ou les poser oralement à la fin de la présentation



Ateliers thématiques COFUND

Atelier « Qualité du partenariat »

Mars 2025

PCN AMSC | pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr

Rendez-vous sur slido.com



#COFUND

- Un projet COFUND est un projet **mono-bénéficiaire**.
- Il s'agit d'un organisme localisé dans un **Etat membre de l'Union européenne** ou un **Pays associé à Horizon Europe** gérant et/ou finançant un programme doctoral ou postdoctoral, qu'il soit nouveau ou déjà existant.
- Il peut être du secteur académique ou non académique.
- Il sera **le seul à déposer la candidature** dans le cadre de l'appel COFUND.
- Enfin, il sera **responsable** de la disponibilité des fonds complémentaires permettant de mettre en œuvre le programme.

- Bien qu'il s'agisse d'un projet mono-bénéficiaire, le bénéficiaire peut disposer d'un **réseau de partenaires** au niveau national ou international, qui vont soit **recruter** les chercheurs, soit les **accueillir** en « *secondments* », soit **participer** au programme de **formation**.
- Chaque action COFUND doit prévoir le recrutement d'un minimum de **trois chercheurs** (en principe à temps plein).
- La contribution de l'Union européenne est **limitée à 10 millions d'euros** par bénéficiaire et par appel.
- Le **coût total** du programme et les **montants destinés aux chercheurs** ainsi pour l'**organisation** doivent être précisés dans la proposition de projet.

Définir un bon partenariat

- Ne pas commencer par former le partenariat avec vos partenaires habituels pour définir un projet mais définir d'abord un **concept de projet** puis rassembler un groupe de base et enfin élargir la composition du consortium pour avoir les compétences/ressources nécessaires → **Approche top-down**.
 - *Est-ce qu'en tant qu'organisme je souhaite porter ce programme de cofinancement seul ou avec d'autres participants ?*
 - *Est-ce que je souhaite recruter ou je laisse cette tâche à des partenaires exécutants ?*
- Le consortium doit être **équilibré** :
 - Dimension européenne du projet (origine et nombre de participants)
 - **Complémentarité** d'expertise entre les participants (force du partenariat)
 - Répartition des **tâches** et des **responsabilités** en fonction des **capacités** de chaque participant
 - Contribution de l'Union européenne demandée pour chaque participant proportionnelle aux tâches dont il a la charge
- Montrer l'**engagement** et la **contribution active** de tous les participants

Le bénéficiaire

- Il est le seul signataire de la convention de subvention
- Il reçoit le financement de l'Union européenne et peut réclamer des contributions
- Il a l'entière responsabilité de la mise en œuvre de l'action du programme proposé (y compris la soumission des rapports demandés)



Le(s) partenaire(s) exécutant(s) (« *Implementing partners* »)

Ce sont des entités légales recevant un soutien financier du bénéficiaire et mettant en œuvre le programme doctoral ou postdoctoral MSCA COFUND.



Le(s) partenaire(s) associé(s) (« *associated partners* »)

Ce sont des entités qui participent à l'action (par exemple en assurant une formation ou un accueil en « *secondment* »), mais sans droit de facturer des frais ou de réclamer des contributions.



Caractéristiques des participations

Caractéristiques	Implementing partners	Associated partners
Localisation	Etats membres, territoires d'outre-mer des Etats membres, pays associés à Horizon Europe, pays tiers éligibles au financement de l'Union européenne	N'importe où dans le monde
Secteur	N'importe quel secteur	N'importe quel secteur
Possibilité de réclamer des contributions	Peuvent recevoir un soutien financier du bénéficiaire	Non
Possibilité de recrutement	Oui	Non
Contribution à la formation / Accueil en secondment	Oui	Oui
Encodage dans la Part A	Non	Ceux qui sont connus au moment du dépôt de la candidature
Détails dans la part B2	Ceux qui sont connus au moment du dépôt de la candidature	Ceux qui sont connus au moment du dépôt de la candidature
Ajout à n'importe quel moment de la mise en œuvre du projet	Oui, sur accord de la REA	Oui, sur accord de la REA
Apport financier	Possibilité d'apporter une contribution financière (« in cash ») ou une contribution en nature (« in-kind ») ou un mélange des deux	Possibilité d'apporter une contribution financière (« in cash ») ou une contribution en nature (« in-kind ») ou un mélange des deux
Lettre d'engagement	Non*	Non

*** Attention !** Si le projet est retenu pour financement, les « implementing partners » identifiés dans la proposition **devront remettre une lettre d'engagement** afin d'assurer leur **participation active** dans le projet COFUND avant la signature de la convention de subvention. Sans ces lettres, la **convention de subvention ne sera pas signée**.

Qui peut participer ? (1/2)

a. Les pays

- **Etats membres :**

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

- **Pays associés à Horizon Europe** (pour le Pilier 1 « Science d'excellence » auquel appartient le programme AMSC) :

Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Îles Féroé, Islande, Israël, Moldavie, Monténégro, Norvège, ancienne République de Macédoine, Royaume-Uni, Serbie, Suisse (*à compter des appels 2025 - accord transitoire*), Tunisie, Turquie, Ukraine.

- **Pays tiers à moyens et bas revenus éligibles au financement :** liste renseignée dans le document « *List of Participating Countries in Horizon Europe* » disponible sur le portail de la Commission européenne (p.3).
- **Pays tiers non éligibles au financement :** tous les autres pays.

Qui peut participer ? (2/2)

b. Les secteurs

Secteur académique

- Établissements d'enseignement supérieur publics ou privés
- Organismes de recherche à but non lucratif publics ou privés
- Organisations internationales européennes de recherche (ex. CERN, EMBL, etc.)*

** Organisation internationale dont la majorité des membres sont des Etats membres ou des Pays associés et dont l'objectif principal est de promouvoir la coopération scientifique et technologique en Europe.*



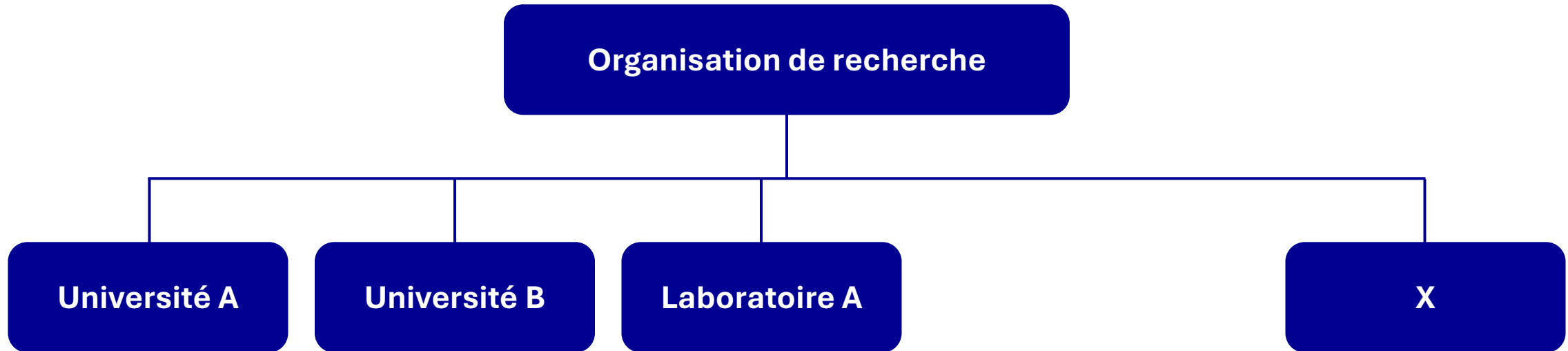
Secteur non académique

- Tout acteur socio-économique non inclus dans le secteur académique (ex. de la PME aux grandes entreprises, ONG, musées, hôpitaux, organisations internationales [ex. Nations Unies, OMS, etc.])

En cas de doute : trouver le secteur d'une organisation
En cas de besoin : créer le code PIC d'un organisme « primo-déposant »

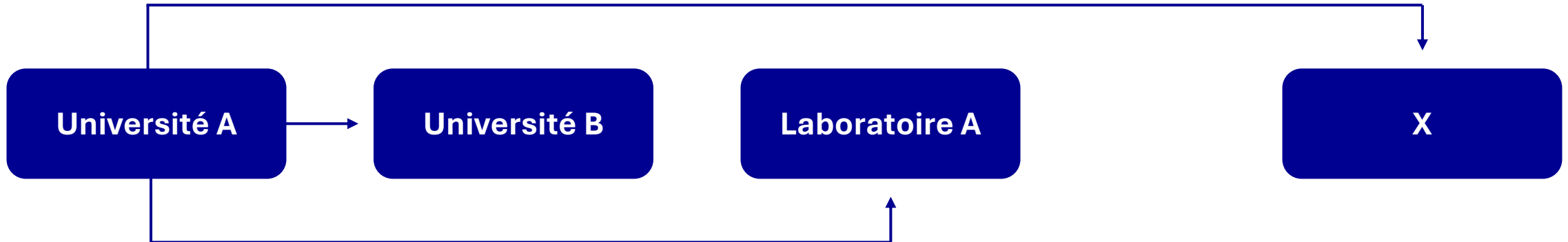
Les structures possibles (1/3)

a. Structure hiérarchique



Les structures possibles (2/3)

b. Structure horizontale



Les structures possibles (3/3)

c. Structure unique

Un organisme
*(organisation de recherche,
université, etc.)*

On s'occupe de tout !

Les contributions des participants

- Il n'y **aucune obligation** sur une quelconque **harmonisation** de l'apport de chacun.
- Le cofinancement peut être « in cash » (contribution financière) ou « in kind » (contribution en nature) ou un mélange des deux.
- Il n'y a **pas de pourcentage minimal imposé** au niveau du **cofinancement** à apporter. Toutefois, le programme proposé devra offrir des conditions attractives aux chercheurs qui seront recrutés dans le cadre dudit programme et la proposition sera évaluée sur ce critère.
- Le **cofinancement peut être apporté** par le bénéficiaire ou par des partenaires : partenaires exécutants (« *Implementing partners* ») ou partenaires associés (« *Associated partners* »).
- Le cofinancement peut **provenir de différentes sources** : programmes européens (hors Horizon Europe et Horizon 2020), financements nationaux, régionaux, privés ou encore ressources propres des établissements.

Cf. atelier thématique dédié au **montage financier** le mardi 18 mars, de 15h00 à 16h00



Les parties concernées



- **Part A (formulaire en ligne) : bénéficiaire + partenaire(s) associé(s)**
- **Part B1 (projet) :**
 - Introduction (deux pages max. avec l'introduction générale du programme) : **bénéficiaire** → secteur, pays, laboratoire + une description générale, le rôle et l'engagement des personnes clefs, les installations, infrastructures et équipements de recherche, l'implication passée dans des programmes de formation et de recherche (y compris COFUND H2020), l'implication actuelle des programmes de formation et de recherche (y compris COFUND H2020)
 - Section Mise en œuvre : 3.2. *Quality and capacity of the host institution(s) and participating organisations (where appropriate), including hosting arrangements and extent to which they bring together the necessary expertise to successfully implement the research training programme.*
- **Part B2 (annexes) : Section 5 | Partner organisations**
 - Un tableau général (partenaires exécutants + partenaires associés)
 - Un tableau par participant (une demi-page max.) : une description générale, le rôle et l'engagement des personnes clefs, les installations, infrastructures et équipes de recherche, l'implication passée dans des programmes de formation et de recherche (y compris COFUND H2020), l'implication actuelle des programmes de formation et de recherche passée (y compris COFUND H2020)

Merci pour votre attention !



Eugenia SHADLOVA



Morgane BUREAU

Portail français dédié à Horizon Europe :
www.horizon-europe.gouv.fr

Questions ?
pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr



Chloé RICHARD



Vanessa TIXIER

Notre page LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/pcn-amsc-fr/>